Anne DUVALET
Agent de Développement Territorial
Tél. 03 86 21 21 51 – Port. 06 69 48 23 02
Communauté de Communes Loire et Allier
Avenue de la Mairie 58490 Saint-Parize-le-Châtel

Bonjour à tous,

En partenariat avec l'Association Nivernaise de Sauvetage et de Secourisme nous avons planifié deux prochaines sessions de formation à la surveillance de point d'eau.
En l'occurrence:

- FORMATION Premiers Secours en Équipe de Niveau 1: avec le PSE1 vous apprendrez l'organisation des services et dispositifs de secours puis la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse. Tout au long de l'enseignement, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et évaluations lors de mises en situation. . Certificat obligatoire pour l'obtention du BNSSA. Organisé du 24 au 28 février 2020. Durée de formation: 35h. Tarif: 190€.
- FORMATION Brevet National de Sécurité et Surveillance Aquatique: le BNSSA est un brevet national français permettant de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les maitres-nageur sauveteurs dans la surveillance de baignades à accès payant. C'est un diplôme soumis à une formation continue. Il sera organisé du 20 au 25 avril 2020 à Varennes-Vauzelles. Durée de formation: 40h. Tarif: 250€.
- FORMATION Brevet de Surveillant de Baignade: le BSB s'adresse exclusivement aux personnes qui souhaitent encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs). Organisé du 27 au 30 avril 2020. Durée de formation 35H. PSC1 inclus. Tarif: 190€. N'hésitez pas à partager l'information, ces diplômes sont la garantie de pouvoir travailler durant l'été. Je reste à votre disposition pour tous compléments d'information.

Bien cordialement.